



FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES LIENS D'INTÉRÊTS DE L'ARCHITECTE

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la loi sur l'architecture, l'architecte doit déclarer à son conseil régional, préalablement à tout engagement professionnel, ses liens d'intérêts personnels ou professionnels avec toutes personnes physiques ou morales exerçant une activité dont l'objet est de tirer profit, directement ou indirectement, de la construction.

NOM

PRENOM

NUMERO D'INSCRIPTION A L'ORDRE :

Vous déclarez des liens d'intérêts personnels (liens de parenté avec une personne qui est au premier degré ou au deuxième degré ascendant, descendant ou collatéral de l'architecte ou de son conjoint) **avec :**

Madame Monsieur

Prénom, Nom :

Liens de parenté :

Qui exerce au sein de l'entreprise :

Activité de l'entreprise :

Coordonnées de l'entreprise :

En qualité de :

Autres liens d'intérêts personnels (reproduire les mentions ci-dessus)

Vous déclarez des liens d'intérêts professionnels (liens consistant en une participation à la gestion ou à la direction ou en la détention d'au moins 1/10 du capital de toute personne morale dont l'activité est de tirer profit directement ou indirectement de la construction) **avec :**

Dénomination sociale :

Activité de la société :

Coordonnées de la société :

En qualité de associé dirigeant salarié autre : _____

Autres liens d'intérêts professionnels (reproduire les mentions ci-dessus)

Date :

Signature :